

La Montagne



LA MONTAGNE 2040 : VILLE NATURE ET CONVIVIALE

*Plantation des huttes végétales au Grand Pré,
un projet porté par le Conseil des Enfants*

CADRE DE VIE

Les conclusions de l'étude
« Cœur de bourg »

p. 6 à 11

AMÉNAGEMENTS

Regroupement des écoles
maternelles - Point d'étape

p. 12 à 13

ÉCOLOGIE

Atlas de la Biodiversité
Communal

p. 15

La Montagne 2040 : de nouveaux paysages se dessinent

Une nouvelle époque s'ouvre. Le minéral et le tout-voiture laissent la place à la nature et à la convivialité. Le béton et l'enrobé sont passés de mode. **Vive le végétal et le lien social !**

Avec ce numéro des Échos de La Montagne, imaginez La Montagne en 2040. **De nouveaux paysages se dessinent** avec des espaces pour se promener, faire ses courses ou jouer. Poussettes, caddies et vélos circulent sur de larges trottoirs et pistes dédiés. Dans chaque rue, sur chaque place, arbres et végétation créent des *îlots de fraîcheur* tout en apportant une élégante touche de verdure.

Cette Montagne de 2040, c'est celle d'un **centre bourg où la vie foisonne** de la Place Similien Guérin à la rue de La Briandière en passant par le Grand-Pré. Dans cet espace, chacun, chacune peut trouver tout ce dont il a besoin pour vivre au quotidien, au plus proche de chez lui : des commerces, des services médicaux, des espaces de détente et de loisirs.

Les premières graines de cette ville nature et conviviale ont déjà été semées. Nous en récoltons les premiers fruits. **Les plantations d'arbres et de bulbes** de l'hiver dernier à l'entrée du lotissement des oiseaux, au Chat qui guette, à Brassens ont produit leurs premiers bourgeons et leurs premières fleurs. **La végétalisation de la cour de l'école Jules Verne et de la place Similien Guérin** se préparent activement, plus tard viendra celle du Grand-Pré. Ce sont aussi des « graines » de voies



cyclables que nous avons semées. Les amateurs de la petite reine ont pu emprunter **la nouvelle vélorue de la rue du Drouillard** et pourront mi-2025 poursuivre jusqu'au lycée de Bouaye. Les jeunes collégiens montagnards d'aujourd'hui sont peut-être les cyclistes lycéens de demain.

Nous dessinons une ville du lien social avec des personnes qui profitent d'un environnement agréable et apaisé propice à la rencontre, à la discussion,

aux échanges avec les amis, les voisins, les inconnus. La Montagne est déjà un petit peu cette ville de la convivialité et de la proximité grâce à sa petite taille et à la présence de nombreux services et commerces. **À nous, élus, acteurs associatifs et économiques, habitants de conforter cette ville à taille humaine.**

Alexandra Sevestre, Adjointe à l'Urbanisme, au Cadre de vie et à l'Économie locale, et Fabien Gracia, Maire

SOMMAIRE

03 Vie municipale

04 Solidarités

05 Citoyenneté

06-11 Cadre de Vie

12-13 Aménagements

14-15 Écologie

16-17 Cultures

18 Citoyenneté

19-20 Vie associative

21 Éducation

22 Expression des groupes politiques

23-24 Patrimoine et Agenda

Les Échos de La Montagne – 3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire – **Correspondance** : Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** : @agencescoopcommunication – 14840 MEP – **Impression** : Imprimerie Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association de réinsertion – **Dépôt légal** : à parution



Un budget 2023 maîtrisé, les chiffres

En 2023 c'est 1,25 M € d'investissements qui ont été réalisés parmi lesquels :

Des investissements dès maintenant :

- La rénovation de la Salle Aristide Briand pour un meilleur accueil des associations et des particuliers : 400 000 € en 2023 (sur un budget global de 740 000 €)

Des investissements pour demain :

- L'achèvement des travaux de mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap de l'école Jules Ferry : 631 000 € dont 42 000€ pour l'amélioration de l'ergonomie de la cuisine (sur un budget global de 690 000 €)
- L'étude Cœur de bourg pour imaginer La Montagne en 2040 : 108 000 € (soit le budget global de l'étude)
- Le démarrage des travaux du Centre Technique Municipal pour l'efficacité des services techniques et l'amélioration des conditions de travail : 11 500€ (sur un budget global de 500 000 €)
- L'étude de conception du regroupement des écoles maternelles : 67 000 € (sur un budget global de 2 700 000 €)
- Les diagnostics thermiques de quatre bâtiments en prévision des travaux de rénovation énergétique : 15 000 €

La réalisation de nos investissements futurs nécessite un minimum d'épargne de gestion* égal à 9 % des recettes de fonctionnement, en 2023 nous réalisons 920 000 € soit 12,5 %

L'endettement : pas de nouveaux emprunts mobilisés en 2023. Nous conservons une capacité de désendettement inférieure à quatre ans : c'est-à-dire qu'il nous faudrait mobiliser 3,7 ans d'épargne pour rembourser notre dette. C'est un chiffre très en deçà du chiffre de 11 ans qui est le seuil critique.

Des économies : ces bons chiffres ont nécessité une vigilance accrue des services qui ont su contenir les dépenses notamment celles liées à l'énergie pour amortir les effets de l'inflation, **nos charges à caractère général sont restées stables**, moins de 1 % d'augmentation malgré une inflation à 4,9 % tout en maintenant nos bâtiments en état satisfaisant et en embellissant nos espaces verts.

Nous le voyons, les finances de La Montagne sont saines et permettront la réalisation de notre programme d'investissements de 4,4 M€ annoncé au Budget Primitif 2024 : création d'un nouveau multi-accueil et d'un pôle Solidarités, installation de panneaux

solaires, rénovation énergétique, rénovation du terrain synthétique....

Les chiffres du compte administratif 2023 sont consultables sur le site à la rubrique Ma commune – Vie municipale après le vote du Compte Administratif prévu au Conseil Municipal du 18 avril 2024. ■

Jacky Duval
Adjoint aux ressources

** c'est la différence entre les recettes (impôts, dotations, recettes des services) et les dépenses (salaires, entretiens, énergies), qui va permettre de réaliser les investissements programmés de notre Plan Pluriannuel d'Investissement.*



LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE DE NOUVEAU ACTIVE !



Depuis début janvier, la Ville communique sur les réseaux sociaux ! Cette page avait été ouverte début 2020, mais jamais utilisée. Elle compte actuellement 500 « followers » et vise à informer les habitants de manière réactive et dynamique : les annonces d'événements, des photos de projets en cours, mais aussi des alertes, comme les vigilances météo.

Les commentaires sont ouverts, une modération est mise en place. Mais attention, cette page ne remplace pas les canaux existants pour entrer en relation avec les services



LA MONTAGNE
Ville de La Montagne
114 Faïma • 621 followers



municipaux ou les élus, à savoir l'accueil de la mairie, le courrier ou les formulaires du site internet.

Collecte solidaire de protections périodiques

Être en précarité menstruelle c'est ne pas avoir les moyens financiers suffisants pour se procurer des protections menstruelles et être contrainte d'utiliser des alternatives peu efficaces, dangereuses pour la santé et négatives pour l'estime de soi. Une étude réalisée par « Dons solidaires » en 2019 a permis d'estimer à 1,7 million le nombre de personnes dans cette situation en France, sur environ 15,5 millions de personnes menstruées !

En novembre 2022, afin d'agir contre cette précarité menstruelle qui touche trop de femmes, la ville de La Montagne grâce à ses habitants, a recueilli près d'une centaine de dons de protections périodiques.

Les protections que vous nous apporterez seront ensuite redistribuées par le Conseil départemental aux associations partenaires. Nous comptons une nouvelle fois sur votre générosité ! ■



Nouvelle campagne de dons du 11 au 31 mai 2024. Dépôt des dons à la Mairie ainsi qu'à la médiathèque aux horaires d'ouverture.

Les associations partenaires de l'opération :

- La Banque alimentaire
- Le Secours Populaire
- Parrains par mille
- Les Restos du cœur
- NOSIG
- Espace Simone de Beauvoir
- La Croix Rouge française
- Règles élémentaires
- Saint Benoit Labre
- Le Planning Familial

Le goûter des anciens, un moment toujours aussi apprécié

Le traditionnel goûter des anciens organisé par le CCAS a rassemblé près de 175 aînés le mercredi 17 janvier dernier. Ce moment privilégié, a été animé par le groupe Passion'Scène sur « Un air de fêtes ». Y ont été récompensés Georgette Müller et Michel Perronno, Montagnards les plus anciens de l'assemblée présents ce jour-là !

La semaine suivante, Fabien Gracia et Julien Bétus, Maire et adjoint aux solidarités ont présenté leurs vœux aux résidents et au personnel de la Maison « Bon Repos » en présence de Valérie Guérendel, directrice de l'établissement. Une belle occasion de prendre le temps pour converser avec plusieurs des 53 résidents de l'établissement. ■



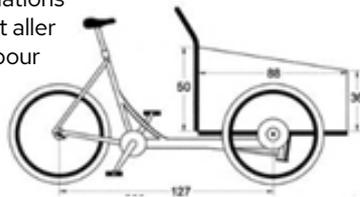
Les actus des Projets citoyens

En quoi ça consiste ? Petit rappel du principe de ce dispositif municipal : il s'agit d'un appel à projets qui doivent améliorer le bien commun. Il est reconduit chaque année, plusieurs projets peuvent être financés pour une enveloppe totale de 25 000 €. Cela concerne par exemple de nouveaux aménagements ou équipements sur l'espace public, qui pourront profiter au plus grand nombre. C'est aussi une démarche collective qui engage tant les services municipaux que les porteurs de projets.

Des nouvelles des projets lauréats 2023 :

1. Les Huttes végétales du conseil des enfants sont réalisées, vous pouvez les voir et en profiter au Grand pré, à proximité du kiosque. Bravo à tous les enfants et aux plus grands qui ont participé ! Le budget de ce projet est de 3 100 € qui comprend notamment quatre journées d'accompagnement technique par une professionnelle.

2. Le café-mobile ou « la convivialité comme sur des roulettes » a également été livré ! Il a été acheté à une entreprise locale (Montaigu), le budget global est de 5125€ : vélo-cargo à assistance électrique et son habillage, mobilier, équipement pour proposer des boissons. Vous avez peut-être déjà croisé ce vélo-cargo-bar en circulation sur la commune. Il est disponible pour les associations et les collectifs qui souhaitent aller à la rencontre des habitants pour parler de ce qu'ils font, présenter un spectacle, recueillir les envies, proposer simplement une pause...



3 projets ont été déposés et non retenus :

- **Parcours de trail** : l'idée est de baliser des parcours de trail (parcours de course à pied en terrain accidenté) de différents niveaux aux abords de la commune. Ce projet répond à une demande des nombreux pratiquants et valoriserait les espaces de pratiques sportives libres.
 - Ce projet est accompagné par les services et les élus, mais ne rentre pas dans le cadre des Projets citoyens en raison de sa dimension intercommunale. L'avenir de cette belle initiative est toutefois encourageant au regard des échanges avec les communes voisines.
- **Le nom de la salle Olympe de Gouges** : la volonté était de retracer le parcours d'olympie de Gouges, femme révolutionnaire à l'origine de la déclaration des droits de la femme et d'apposer une plaque sur la salle d'exposition attenante à la médiathèque portant son nom.
 - La proposition a été faite au porteur de projet de se rapprocher du personnel de la médiathèque et de voir ensemble ce qui peut être fait.
- **Parole de La Montagne** : il s'agit de recueillir des paroles d'habitants par les enfants des écoles accompagnés par des professionnels, dans le but d'équiper par la suite les quartiers de la commune de bornes sonores qui diffusent ces témoignages.
 - Cette belle idée doit être validée par les équipes éducatives. De plus cette initiative est portée par des professionnels, ce qui ne rentre pas dans le cadre du dispositif des projets citoyens.

Édition 2024 : 5 dossiers déposés

Comme vous pouvez le constater : les initiatives ne manquent pas pour améliorer la vie collective à la Montagne. Merci aux porteurs de projets pour toutes ces belles idées !

2 projets ont été retenus :

→ **L'aménagement d'un nouveau parc à l'Est, sur l'espace vert situé entre le château d'Aux et l'entrée du lotissement des Oiseaux**

→ **Un four à pain communal**

Les porteurs de projet sont rencontrés afin d'affiner la faisabilité avec les services municipaux, le budget nécessaire.

Ces projets seront affichés avec plus de détails sur les vitres du Chalet ainsi qu'à la médiathèque et à la mairie pour vous permettre de les découvrir et de donner votre avis.

Alors n'hésitez pas, nous avons besoin de savoir ce que vous en pensez !

Scannez le QR Code pour nous donner votre avis sur ces deux projets !



Édition 2025

Si vous souhaitez vous aussi proposer un projet, n'hésitez pas à y réfléchir dès maintenant.

Les dépôts de projets pour l'année 2025 seront possibles dès le mois d'octobre, et vous pouvez d'ores et déjà venir partager vos idées et vérifier si elles pourront voir le jour dans le cadre du dispositif Projets citoyens.

<https://www.ville-lamontagne.fr/les-projets-citoyens/>

Un Coeur de bourg vivant, apaisé, végétal



Identification des besoins

2021 - 2022

- Concertation citoyenne pour la définition du cahier des charges du plan guide : plusieurs ateliers réalisés de février à octobre 2021
- Validation du cahier des charges début 2022 avec une co-rédaction Ville/Nantes Métropole
- Recrutement du bureau d'étude Voix Mixtes constitué d'urbanistes, de paysagistes et de spécialistes des mobilités

- Diagnostic réalisé par Voix Mixtes
- Constitution d'un panel citoyen pour la réalisation de 4 ateliers de concertations
- Définition des enjeux liés au plan guide

Diagnostic

Fin 2022

L'étude globale Cœur de Bourg, cœur de ville

La genèse

Candidate au dispositif « Cœur de bourg, cœur de ville » La Montagne a été retenue à l'automne 2020. Ce programme vise à accompagner les communes de moins de 15 000 habitants dans un projet de requalification urbaine dans le domaine de l'habitat, de la transition écologique, des mobilités et des services et commerces de proximité. Il a permis aux élus de lancer la réalisation d'une étude urbaine sur deux secteurs de la commune : le cœur de bourg et l'entrée de ville.

Cette étude a bénéficié d'un financement de 40 % apporté par le Département, de 50 % de la partie restante par Nantes Métropole. Cela laisse un reste à charge pour la commune de 30 %.

Le but premier de l'étude est d'affirmer l'identité de La Montagne et de dessiner un centre bourg vivant, apaisé, végétal. Elle aboutit à un programme d'actions pour les 15 années à venir.

En 2022, la commune missionne le bureau d'études Voix Mixtes pour accompagner les élus et les habitants du panel citoyens dans la définition de la stratégie urbaine.



Mise en œuvre 2024

- Mise en œuvre des nouvelles OAP : validation de la modification n° 2 courant 2025
- Lancement des études de conception pour les travaux de la place Similien Guérin : 2024

Scénarios 2023

- Poursuite des ateliers de concertation
- Élaboration des scénarios

Plan guide 2023

- Échanges avec les professionnels de la santé pour le potentiel équipement : 2024

Engager la commune vers 2040

L'aménagement au service de l'habitat, de l'environnement, de l'économie et des mobilités doit s'appuyer sur une vision partagée à long terme. À la faveur d'une proposition d'accompagnement « Cœur de bourg, cœur de ville » du département de Loire-Atlantique et en partenariat avec Nantes Métropole, notre commune a saisi l'opportunité de mener une étude urbaine permettant de se projeter dans les 15 années à venir.

- Repenser l'aménagement du centre bourg pour dessiner un véritable « cœur de bourg », pour soutenir le commerce et améliorer le cadre de vie,
- Concevoir et installer un réseau de voies réservées aux déplacements doux à l'échelle de la commune,
- Trouver des potentiels fonciers pour offrir de nouveaux logements

adaptés aux parcours résidentiels de toute et tous.

Les propositions ont été élaborées par le cabinet d'étude Voix Mixtes au regard du travail fourni par un panel citoyen qui a participé à l'étude à l'occasion de balades urbaines, d'ateliers thématiques.

Nous allons désormais les mettre en œuvre, à notre rythme en les inscrivant pour une vision à long terme.

Exemples de paroles citoyennes prises en compte par le bureau d'étude :

- Utiliser les lieux déjà imperméabilisés.
- Créer des lieux de partage, des espaces verts, des jardins individuels et/ou partagés.



Des balades urbaines ont été organisées avec les habitants pour établir le diagnostic



L'étude s'est axée autour de 3 objectifs

1 Revaloriser le polarités commerciales, des entités qui fonctionnent aujourd'hui indépendamment les unes des autres, en créant un maillage de liaisons structurant et lisible.

2 Investir l'espace public, en développant des itinéraires doux et des aménagements pour profiter du cœur de bourg en toute tranquillité

3 Pour demain, imaginer des logements adaptés à chacun : seniors, familles, jeunes

Les projets Cœur de ville : des logements, des services, des espaces verts

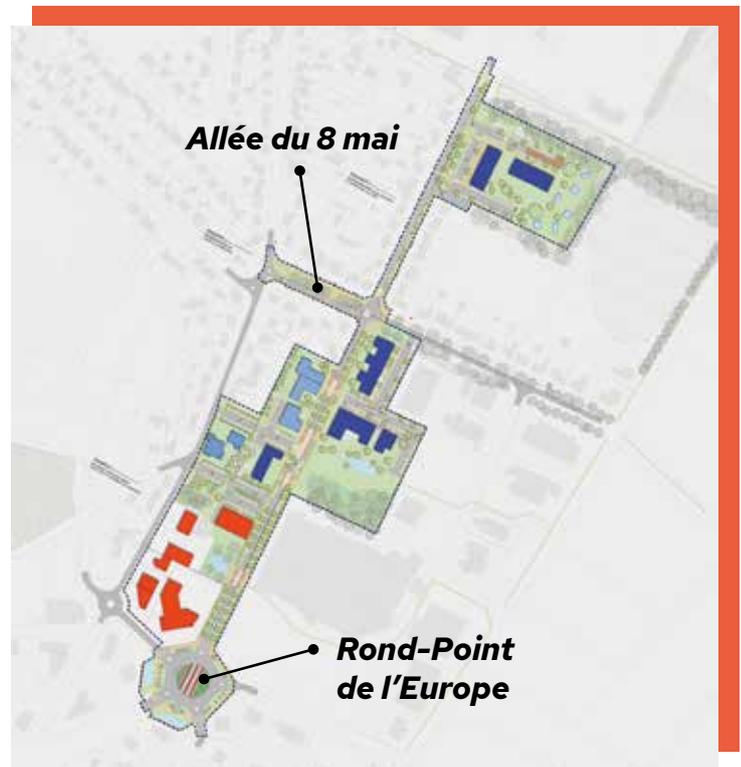


Cœur de bourg

Légende

- commerces ou services en rez-de-chaussée et logements aux étages (dont 50 % de logements sociaux)
- activités/services

Entrée de ville



À noter

« Tous les projets présentés sur cette double page sont des croquis d'intention, des suggestions, ils reflètent la synthèse de toutes les idées évoquées pendant l'étude. De ces intentions à la réalisation, le chemin sera long, rendez-vous en 2040. »

Les fiches action seront mises à disposition sur le site de la mairie

Zoom sur le centre-bourg

Place Similien Guérin et rue Jean Crémét

Créer un espace public végétal, commercial et convivial

La place Similien Guérin se trouve au centre d'un quartier où se sont développés des bâtiments de logements collectifs. Cette place est bordée par les commerces au Nord et par le cinéma à l'Est du marché. Elle offre un espace minéral vide, sans fonction quotidienne, dénué de qualité. L'objectif est de créer un lieu de vie animé et apaisé.

Les grands principes

- Une place arborée, lieu de manifestations publiques récréatives.
- Un îlot de fraîcheur, propice aux rassemblements, au partage.
- Un marché implanté le long de la rue.
- Un potentiel foncier pour une maison médicale.
- Une liaison structurante avec la Place du Grand Pré.



Des aménagements propices à la détente et à la convivialité (photos non contractuelles)



Place du Grand Pré

Créer un lieu public ouvert où se rencontrent les habitants, où des manifestations peuvent se dérouler, où chacun peut passer un moment agréable au cœur de la commune.

Cette place représente le pôle commerçant identifié par les Montagnards. Sa végétalisation permettra de la rendre plus agréable et de créer une continuité vers le parc du Grand Pré, tout en facilitant les déplacements piétons, notamment vers l'entrée de la future école, et en conservant les stationnements nécessaires à l'accès aux commerces.

Les grands principes

- Un véritable espace public.
- Des espaces de convivialité.
- Des espaces plantés dédiés aux piétons.

- Des parvis attractifs devant les commerces.
- Place de la voiture minimisée tout en conservant des stationnements de proximité.



Entrée de ville

Les grands principes

- Affirmer une identité culturelle et végétale de la commune dès l'entrée de ville.
- Mise en valeur de l'axe du château d'Aux par la poursuite de la perspective à travers le giratoire.
- Créer des passages spécifiques pour les mobilités douces.

La Ville remercie les habitants qui ont répondu à l'appel et se sont investis dans les ateliers :

- Jean-François ABGRALL
- Jean ALBERT
- Martine CURY
- Denis LEBERT
- Danièle LUSSEAU
- Marie-Thérèse M'BAREK
- Thibaud MINGUET
- Philippe ORAIN
- Renaud PAUMERO
- Pierre PETERLIN
- Sidonie SIMIONATO
- Christian TEXIER



Ces visuels sont des croquis d'intention

Regroupement des écoles maternelles

Point d'étape

Le projet de regroupement poursuit son avancement et arrive en phase chantier. Après une validation des plans définitifs très prochainement, le permis va être déposé et le marché de consultation des entreprises est en cours. La préparation du chantier doit se faire d'ici la fin de l'été pour un démarrage au 2^d semestre 2024. Une attention toute particulière est donnée à la sécurité du chantier, car l'école restera ouverte pendant les travaux. Toutes les équipes éducatives sont associées pour permettre une qualité d'accueil des enfants durant cette période. Les phases les plus impactantes du chantier seront réalisées pendant les vacances scolaires.



RUE SALVADOR ALLENDE

PLACE DU GRAND PRÉ





Vue du projet

1

Juin 2022 > Mars 2023

Programme

- Définition du besoin
- Validation du programme

2

Été 2023 > Février 2024

Conception

- Plans finalisés
- Permis de construire

3

Mai 2024 > Été 2025

Chantier

- Marché travaux
- Préparation du chantier
- Travaux



4

**Septembre 2025
Ouverture**

- Déménagement de l'école Du Bellay
- Réception et mise en service

Le programme réalisé en 2022 a permis à l'architecte de réaliser des plans de conception en accord avec les demandes initiales et en concertation régulière avec les membres du projet (équipes enseignante et périscolaire, élus, services et partenaires extérieurs).

À ce jour les plans prévoient la création de trois classes supplémentaires permettant d'arriver à un total de huit classes. Le restaurant scolaire va être déplacé dans la partie « extension » alors que les espaces actuels vont être repensés pour y intégrer les locaux

périscolaires et espaces adultes. La salle de motricité actuelle va être remplacée par l'aménagement d'une Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) et une nouvelle salle de motricité sera créée dans l'extension.

Pour les parties extérieures, l'entrée principale est déplacée au niveau du skate park permettant de s'écarter des voies de circulation et créer un cheminement piéton. La cour sera étendue pour permettre de compenser

l'espace occupé par l'extension, et une démarche de renaturation a été adoptée pour permettre de développer des îlots de fraîcheur et un cadre plus agréable.

La fin des travaux reste programmée à l'été 2025 pour une ouverture de l'ensemble de l'école espérée à la rentrée de septembre 2025. ■

Tri à la source des biodéchets

au 1^{er} janvier 2024 : quelques explications

Biodéchets, de quoi parle-t-on ?

Les biodéchets sont des déchets organiques : il s'agit à la fois des déchets de jardin (dits déchets verts) et des déchets alimentaires (restes de repas, épluchures...). Le tri des déchets verts existe déjà en déchetterie. Il s'agit donc aujourd'hui de sortir les biodéchets restants de la poubelle d'ordures ménagères : ce sont principalement des déchets alimentaires.



Pourquoi trier les biodéchets à la source ?

Les biodéchets sont composés à 80 % d'eau. Les incinérer est inutilement énergivore : « on brûle de l'eau ». Les enfouir génère du méthane, un gaz dont le pouvoir de réchauffement global est 25 fois supérieur à celui du CO₂. En triant les biodéchets, plus de 800 000 tonnes de gaz à effet de serre sont évitées. Les trier afin de les valoriser ne présente que des avantages, notamment pour remplacer les apports en engrais de synthèse par des engrais organiques issus de biodéchets (compost par exemple).

Sommes-nous obligés de trier nos déchets alimentaires depuis le 1^{er} janvier 2024 ?

Non, les particuliers n'ont pas l'obligation de trier leurs biodéchets au 1^{er} janvier 2024. La loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) concerne les collectivités ayant pour compétence la gestion des déchets. Celle-ci leur impose en effet de mettre en place, à cette date, de nouvelles filières de tri et de collecte (points d'apport volontaire ou collectes en pied d'immeuble), et de traitement (compostage individuel

et partagé, plateformes industrielles de compostage, méthanisation...). Sur le territoire de La Montagne, c'est Nantes Métropole qui est en charge de la gestion des déchets et donc de cette mise en place.

Quelles solutions de tri aujourd'hui ?

Depuis fin 2019, la collecte séparée des déchets alimentaires est expérimentée à Nantes Nord. 25 000 habitants sont déjà équipés de seaux à compost pour la collecte de ces déchets et 220 points de collecte en apport volontaire ont été installés. Nantes Métropole élargit progressivement ce nouveau service aux autres quartiers nantais. Une étude est en cours pour déterminer les solutions qui seront mises en place sur les communes de la métropole hors Nantes à partir de 2025, notamment en fonction de la densité de population. En attendant, plusieurs possibilités sont offertes aux habitants pour composter les déchets alimentaires :

- **Aide à l'achat d'un composteur ou lombricomposteur**

Afin d'encourager le compostage individuel, Nantes Métropole apporte depuis 2010 une aide financière pour s'équiper d'un composteur (30 €) ou d'un lombricomposteur



(40€). Les équipements neufs, d'occasion, ou fabriqués soi-même sont subventionnés. Se rapprocher de Nantes Métropole pour plus de détails.

<https://metropole.nantes.fr/compostage>

- **Le développement de composteur partagé (en pied d'immeuble, de jardin ou de quartier) via l'association Compostri.**

Pour les particuliers souhaitant composter avec leurs voisins, dans leur quartier ou leur copropriété, 323 composteurs partagés sont actuellement accessibles. De nouveaux projets peuvent être proposés, ils doivent être portés par un collectif d'habitants. ■

Plus d'informations : www.compostri.fr

Rénovation énergétique, permanences de SOLIHA

Pour faciliter vos démarches ou demandes d'information sur la rénovation énergétique de votre logement, des **permanences avec l'association SOLIHA sont mises en place à la mairie de La Montagne :**

- **Mercredi 17 avril, après-midi**
- **Mercredi 19 juin, après-midi**
- **Mercredi 18 sept., après-midi**
- **Mercredi 16 octobre, après-midi**
- **Mercredi 13 novembre, après-midi**

Prise de rendez-vous obligatoire et renseignements auprès de SOLIHA :
02 40 44 99 44, le matin uniquement de 9h00 - 12h00
contact.loireatlantique@soliha.fr

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Retour sur la balade 4 saisons (hiver)

La deuxième balade de la série *4 saisons* s'est déroulée le samedi 6 janvier, animée par Éric Mouton, habitant de La Montagne. Elle invite les participants à découvrir et observer les différents milieux de vie présents sur le territoire, leurs qualités, et l'impact des aménagements humains. La balade d'hiver était consacrée aux prairies, boisements et ruisseaux présents dans le sud de la commune, au lieu-dit de « la Haie Durand ».

L'automne et l'hiver ayant été très arrosés, la sécheresse et les fortes chaleurs ont paru soudain bien loin pour les observateurs, qui, heureusement avait chaussé leurs bottes. Il était ainsi assez facile de saisir la notion de « zone humide » et d'en percevoir l'importance fonctionnelle.

Les zones humides constituent en effet des « éponges naturelles », recevant, stockant et restituant l'eau, en l'ayant filtrée naturellement. Elles permettent ainsi de diminuer les risques d'inondation et de disposer d'une eau de meilleure qualité chimique. Par ailleurs, les zones humides abritent un très grand nombre d'espèces animales et végétales. La biodiversité au sein de ces milieux naturels est remarquable. Au sein de notre commune, très urbanisée, la présence de ce grand ensemble de zones humides est d'un grand intérêt. ■

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'ATLAS

- **Samedi 6 avril 14h :**
4 saisons etc (Printemps)
- **Mercredi 15 mai 14h :**
Découverte des ruches de La Montagne avec l'apiculteur
- **Samedi 8 juin 14h :** À la recherche de l'Angélique des estuaires et du Scirpe triquètre (Animé par les Fragonnettes)
- **Samedi 22 juin 10h :**
Découverte des oiseaux des villes (Animé par la LPO)

i Toutes les animations sont sur inscription à agenda21@ville-lamontagne.fr
Retrouvez toutes les informations dans la rubrique agenda du site internet.

Le quizz des espèces

Voici le nom de la deuxième espèce, parmi les 10 sélectionnées par le comité, dont il vous était proposé de trouver le nom dans le dernier numéro du magazine municipal. Il s'agit d'un petit crapaud et son nom éveillera sans doute votre curiosité : l'Alyte accoucheur. Il a en effet la particularité de porter ses œufs sur son dos.

Comment le distinguer ?

Cet amphibien de moins de 5 cm a un aspect général trapu, avec un museau et des membres courts. Sa peau revêt un aspect granuleux, avec quelques petites pustules éparses. Son iris est doré, veiné de noir et de forme caractéristique : ovale à losangique.

Quelques éléments de biologie.

On trouve souvent l'Alyte accoucheur en petites colonies. Sa reproduction, qui intervient en avril-mai, est très particulière : les œufs, au lieu d'être déposés dans l'eau, sont portés par le mâle jusqu'au moment de l'éclosion.

Où vit-il ?

Comme tous les amphibiens, l'Alyte accoucheur a besoin d'un point d'eau pour se reproduire. Il est assez tolérant vis-à-vis de ses habitats aquatiques, pourvu qu'ils soient assez ensoleillés et qu'ils lui permettent de trouver de nombreuses cachettes à proximité, y compris en zone urbaine. En effet, dans la journée et en hiver, il s'abrite dans des trous de murs, sous de grosses

pierres, des galeries de rongeur...

Dans nos jardins, où il est un bon auxiliaire, un petit point d'eau lui suffit, du moment qu'il peut s'abriter facilement durant la journée.

Où et quand l'observer sur la commune ?

Vous pouvez l'observer entre mars et octobre et surtout l'entendre, au crépuscule ou la nuit, auprès d'un petit point d'eau à proximité de vieux murs en pierre. En effet, son chant est typique : un sifflement aigu, un « Tût... Tût » mélodieux.

Comment participer à l'inventaire ?

Espèce assez répandue en France, l'Alyte accoucheur est néanmoins protégé au niveau national, comme tous les amphibiens. Il est donc interdit de le manipuler. Si vous avez la chance de l'entendre ou de l'apercevoir, transmettez votre observation en suivant ce lien : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/participer/inpn-especes#participer>.

Et dans le prochain magazine...

Je suis une plante pouvant atteindre 2 mètres de haut. Mes fleurs blanches s'épanouissent entre les mois de juillet et d'août. Vous ne me trouverez qu'en France métropolitaine, et dans seulement quatre estuaires, dont l'estuaire de la Loire, bien entendu. Dernier indice : vous pouvez m'observer en allant prendre le bac ou en allant vous promener vers la Chaussée de Robert. Une petite idée ?

Un nouvel élan pour la ludothèque

Avec l'arrivée de Jérémy Bouzerna, ludothécaire, le coin jeu de la médiathèque prend un nouvel élan et cela se voit. Un espace plus grand, réaménagé, de nouveaux jeux dans les rayons ainsi qu'une médiation régulière aux horaires d'ouverture de la médiathèque apportent une nouvelle énergie à cet espace, pour le bonheur de tous.



Des tables de jeu sont mises à disposition pour pratiquer sur place avec Jérémy et les bénévoles (Brice et Maxime). Vous pouvez, bien-sûr, emprunter des jeux (un par abonnement à la médiathèque) et les tester en famille. Tout ceci, comme le reste de la médiathèque, est gratuit. Il suffit de s'inscrire auprès des bibliothécaires.

Par ailleurs, pour découvrir ou redécouvrir les jeux, échanger avec Jérémy, nous vous proposons **du 16 au 26 avril un festival de jeux : ARCADIA**. Il y en aura pour tous les goûts : exposition, illustrateur, créateur, jeux en bois, escape game, jeux de rôle, loup garou, jeux de société... avec des partenaires comme La Mal'o Jeux, les archives départementales, l'AJI, les associations Bel Automne, et le Pic Ludique de La Montagne, la maison d'édition indépendante nantaise, Ctrl Zèbre...



Que vous soyez joueur occasionnel ou expert, le Festival du Jeu à la Médiathèque offre une variété d'activités pour tous les âges et tous les niveaux. Ne manquez pas cette occasion de plonger dans l'univers ludique et de partager des moments mémorables avec la communauté locale. Et ce n'est pas que pour les enfants! ■

i Pour plus de détails sur cet événement qui promet d'éveiller le joueur qui sommeille en vous, rendez-vous sur mediatheque-lamontagne.org.

NOUVEAUX PROFESSEURS DE MUSIQUE



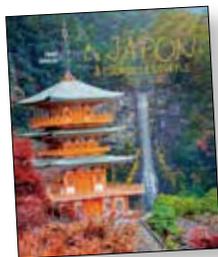
- Anne Le Tohic, coordinatrice
- Espérance Théron, professeure de piano
- Stéphane Barbier, professeur de batterie et percussions
- Mylène Brubach, professeure de chant, d'éveil musical et de formation musicale
- Vincent Peaudeau, professeur de flûte traversière,
- Claire Leyzour, professeure de violon
- Stéphane Rousseau, professeur de guitare, basse et musiques actuelles



COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE SPECIAL JAPON, DANS LA CONTINUITÉ DU FESTIVAL ERRANCES



Tokaido
À l'ère Edo, au Japon, les joueurs parcourent la route de Tokaido. Découvrez de magnifiques paysages, dégustez des mets délicieux et faites des rencontres fascinantes. Un jeu de collection et de voyage contemplatif et apaisant.
Jeu de société



Le Japon à couper le souffle de Sarah Dawalibi
Un voyage inattendu et enchanteur à travers le Japon!
Documentaire



Goodbye par Atsuko Ishii
Trois amis partent à la recherche du drone qui servait à filmer leur feu d'artifice. Ils apprendront à se connaître et se lier d'amitié. Un animé sur l'amitié, la maladie et le passage à l'âge adulte.
DVD



Le clan des Otori de Stéphane Melchior
Dans un Japon médiéval Takeo est sauvé par sire Shigeru, chef des Otori, qui décide d'en faire son héritier. Le jeune homme se trouve plongé au cœur de luttes entre les seigneurs de la guerre.
Bandes dessinées

Fête de la musique

Dimanche 23 juin – De 14h à 21h

Comme chaque année, la musique est mise à l'honneur à La Montagne dans le parc de la mairie et dans le jardin de la médiathèque. Retrouvez les groupes Afrolab, Madame de..., Duo G, Cover Pink Floyd 'n co, Racoons qui vous chatouilleront les oreilles et mettront le feu dans une ambiance festive et joyeuse. Les élèves de l'école de musique ne seront pas en reste et vous restitueront le travail mené en résidence avec l'artiste Mourad Aït Abdelmalek tout au long de l'année sur le projet « La musique par le rythme » en lien avec son album **Carnet de rythmes**. En effet, Mourad Aït Abdelmalek explore par des instruments traditionnels, électroniques ou de fabrication personnelle l'essence même des rythmes. On y retrouvera le chant du tambour, toute la palette des percussions et le langage des rythmes. Tout ce métissage trouvera écho et résonnera avec la participation des élèves initiés. De la tête jusqu'aux pieds, la performance sera une conversation qu'ils nous donneront à entendre dans un élan universel ; sensible, poétique, surprenante, les élèves et Mourad Aït Abdelmalek, y mettront toute leur âme pour vous faire rêver, bouger... ■



APPEL AUX AMATEURS : la commune met à disposition des musiciens amateurs la Zone d'Expression Musicale, il reste quelques places, n'hésitez pas à nous contacter.

i Un programme détaillé de cette manifestation vous sera distribué en juin. Pour toute renseignement ou information, ecoledemusique@ville-lamontagne.fr
Pour la programmation le site internet <https://www.ville-lamontagne.fr/>

La culture en photos





Taille des haies : nidification et voisinage

En France, en l'espace d'un siècle, 70 % des haies ont disparu (1,4 million de km), y compris dans des régions bocagères comme les Pays de la Loire. Pourtant, les haies remplissent de nombreux rôles et sont très favorables à la biodiversité. Elles hébergent de nombreuses espèces végétales ou animales (oiseaux, reptiles, insectes, chauve-souris, petite faune...) et constituent un site de reproduction et de nidification important pour les oiseaux (rouge-gorge, mésange, pinson des arbres, pie-grèche par exemple).

À partir de mi-mars, la saison de nidification commence.

Ainsi, pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, **l'Office Français de la Biodiversité recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.** L'enjeu est de taille car ce sont actuellement 32 % des espèces d'oiseaux nicheurs qui sont menacées d'extinction selon l'Union

RAPPEL

Pour rappel, la végétation implantée en bordure d'une voie publique ne doit pas gêner la commodité de passage des piétons et véhicules. Attention également aux lignes électrifiées. Par ailleurs, les arbres dont la hauteur est ou sera inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 mètre de la propriété voisine. Ceux dont la hauteur est ou sera supérieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 2 mètres de la propriété voisine. Vos branches qui surplomberaient le terrain voisin doivent être élaguées.

Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

i Plus d'informations sur le site de la LPO (www.lpo.fr)

SCRUTIN ÉLECTORAL DU 9 JUIN



2024 est l'année de renouvellement de nos députés européens, qui intervient tous les 5 ans.

Pour la France le scrutin aura lieu le dimanche 9 juin 2024.

Si vous vous interrogez sur votre situation électorale, suivez le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- Vous êtes citoyen de la communauté européenne ?
- Vous êtes Montagnard non inscrit sur nos listes électorales ?

Vous pouvez demander votre inscription sur les listes électorales au plus tard le vendredi 3 mai 2024.

Vous pouvez faire votre demande d'inscription :

- En ligne sur <https://www.service-public.fr>
- Ou à l'accueil de la Mairie. Pensez à vous munir de votre pièce nationale d'identité et d'un justificatif récent de domicile.

Si vous voulez participer aux scrutins comme assesseur (tenue d'un bureau de vote) ou comme scrutateur (opérations de dépouillement) nous vous invitons à vous faire connaître : via notre site internet ou directement auprès des agents d'accueil à la mairie.

Sécurité routière rue de la Briandière : Levez le pied, pensez aux riverains !

La municipalité a investi dans un radar pédagogique afin de prévenir les vitesses inadaptées. Déployé à tour de rôle pendant un trimestre sur les axes les plus circulants de la commune, à savoir les rues de la Belle Étoile, de la Briandière, Jean Mermoz, ainsi que la route de Bouguenais et l'allée du Château d'Aux, il indique aux conducteurs leur vitesse. Ce radar enregistre les vitesses et le nombre des véhicules. Ces statistiques sont transmises tous les 3 mois à la brigade de Gendarmerie du Pellerin pour cibler d'éventuels contrôles.

Pour exemple, dans la semaine du 9 au 15 octobre dernier, le radar disposé rue de la Briandière (zone 30) nous restitue les éléments suivants :

- 13 159 véhicules entrants sur la commune pour 13 331 sortants.
- Des vitesses moyennes de 28,31 km/h à descendre la rue et 25,84 km/h à la monter.
- 76,22 % des vitesses sont inférieures ou égales à 30 km/h à monter contre 64,13 % à descendre.

Vitesse enregistrée	Nombre de véhicules	%
<= 30 km/h	11 556	76,22 %
31 à 40 km/h	2 746	18,11 %
41 à 50 km/h	763	5,03 %
51 à 60 km/h	80	0,53 %
61 à 70 km/h	14	0,09 %
plus de 71 km/h	3	0,02 %

Observations réalisées rue de la Briandière entre 9 et le 16 octobre 2023



La mémoire du manoir de Port-Joli

Oyez, oyez, les montagnards ! Cyriaque Griffon, écrivain établi récemment à La Montagne, fait appel à la mémoire des plus anciens concernant les histoires du Manoir de Port-Joli et de ses premiers résidents. Cette demeure et son donjon furent construits en 1905 à l'initiative de Sébastien de Boishéraud, un aristocrate nantais, sculpteur, pour y cacher non seulement son histoire d'amour secret avec Camille Montifret,

une roturière dont il s'était épris, au grand dam de sa famille, mais aussi le fruit de cette passion illégitime, une fille, Geneviève, qu'il ne reconnaîtra pourtant pas officiellement. À la mort de ses parents, et malgré des épisodes familiaux rocambolesques et tumultueux, la fille naturelle hérita cependant du manoir, mais, sans ressource pour l'entretenir, elle n'eut d'autre choix que de vendre la demeure en viager à un certain Félix

Mérienne qui devint propriétaire à part entière à la mort de cette dernière en 1947. Félix Mérienne, originaire de Saint-Viaux, ancien professeur de français à Marrakech, devenu écrivain, eut une vie sans doute assez discrète, en chaise roulante, souffrant de terribles blessures de guerre. Son œuvre comporte tout de même un ouvrage, « *Fables modernes* », qui reçut un prix de l'Académie française en 1955. Il y aurait surtout l'existence d'un manuscrit jamais publié, et qui s'est volatilisé avec le temps, « *La dame du manoir* », écrit par Mérienne, et peut-être inspiré par la propriétaire précédente, la fameuse Mademoiselle de Boishéraud, celle que l'on surnommait aussi « la folle du manoir ». Cyriaque Griffon se lance dans une investigation peut être propice à l'écriture d'un prochain ouvrage et sollicite la mémoire des montagnards. Tous les souvenirs et histoires – éventuellement photos – liés à Geneviève Montifret, dite « *Mademoiselle de Boishéraud* » (personnage sans doute un peu décalé en raison de son comportement et de sa manière de s'habiller jusque dans les années 40), sont les bienvenus. Tout comme les souvenirs plus récents relatifs au résident suivant, Félix Mérienne, qui vécut au manoir avec sa sœur et son beau-frère, Marie et Émile Grancamp jusqu'au début des années 60. ■

Cyriaque Griffon

 griffon.cyriaque@gmail.com

Le Dragon sous La Montagne

Depuis 2016, l'association « Le Dragon sous La Montagne » dispense des cours de Tai Chi Chuan à La Montagne. Les cours sont donnés dans la salle « danse » du complexe Francis Lespinet, les lundis de 10h à 11h30.

Le Tai Chi chuan, qu'est ce que c'est ?

Parfois appelé « boxe de l'ombre », « méditation en mouvement », « gymnastique chinoise », le TCC est un art riche qui recouvre plusieurs domaines.

Le TCC est basé sur une pratique gestuelle, un enchaînement de mouvements lents, souples, fluides, circulaires et continus, impliquant tout le corps, toujours dans une recherche de relaxation.

Le Tai Chi Chuan, art de santé

Il est reconnu médicalement que le TCC :
Réduit les risques de chutes, d'ostéoporose, de maladies cardiovasculaires, améliore le sommeil, la capacité pulmonaire, réduit certains symptômes de l'arthrite rhumatoïde, soulage l'arthrose du genou, réduit les symptômes de la fibromyalgie...

Le TCC est une des branches de la médecine traditionnelle Chinoise

Le Tai Chi Chuan, art martial

Le TCC est à l'origine un art martial, une sorte de boxe Chinoise, où la pure force physique n'est pas prépondérante. *Le souple l'emporte sur le dur*. Plutôt axé sur le relâchement, la fluidité, la spirale, la force intérieure, il n'était pas pratiqué lentement à la base.

À partir du 19^e siècle, le TCC, par l'influence de Yang Chen Fu, a développé son aspect santé. La pratique s'est ralentie, l'enchaînement a été simplifié, les mouvements les plus martiaux ont été gommés, les sauts supprimés. Le TCC a dès lors gagné en popularité.

Le dragon sous La Montagne

 **Emmanuel MONNEREAU** – Tél 06 14 42 91 77 –
manu.monnerEAU@gmail.com

La Montagne labellisée ville sportive !



Pour sa 1^{re} candidature, notre commune a reçu le label Ville sportive par le Comité régional olympique et sportif. Deux flammes olympiques qui saluent le travail conjoint de la collectivité et des associations au service des pratiques sportives. Bravo à tous !

Sophie Mourlevat, adjointe aux pratiques sportives, Anaïs Bachelier, conseillère municipale et Mickaël Martin, Coordinateur Vie Associative et évènementiel.

Accès libre des équipements sportifs : retour d'expérience

Jouer avec son voisin au tennis, emmener sa fille jouer au foot sur les grands buts : c'est possible depuis juillet dernier. En effet, les portails sont ouverts **pour le terrain extérieur de tennis et pour le terrain synthétique pour les rendre accessibles à tous**. En réservant la priorité aux associations utilisatrices, la volonté est de permettre à chacun de profiter de ces équipements sportifs, de manière autonome, entre amis ou en famille, et ainsi favoriser les pratiques libres. **Beaucoup d'habitants, jeunes et moins jeunes en profitent, c'est une très bonne chose** ; mais le principe de l'accès libre ne permet pas d'avoir un comptage précis ni de savoir qui sont ces usagers. **Si vous voulez partager votre expérience d'usager** : mickaël.martin@ville-lamontagne.fr Malheureusement les dégradations sur le matériel, ainsi que les déchets laissés sur place, ont un coût financier, pénalisent les clubs résidents et ajoutent du travail aux agents municipaux. Ces ouvertures ne pourront pas perdurer si les dégradations sont importantes. Elles sont particulièrement observées pour décider si l'accès restera libre une fois le terrain synthétique rénové. **Merci à tous d'être collectivement responsables et vigilants.** ■

Un terrain synthétique rénové et plus écologique

Le terrain synthétique municipal Serge Fabre, inauguré en 2010, est en fin de vie. Le matériau utilisé pour ce terrain en billes de pneu recyclées est désormais reconnu comme mauvais pour la santé et pour l'environnement. Ce terrain est utilisé intensément, en moyenne 50 heures par semaine, entre les entraînements et matchs de toutes les équipes du FCLM et les établissements scolaires. Un groupe de travail a été mis en place avec des élus, mais surtout des techniciens et les usagers, pour préparer cette réfection et choisir des matériaux adaptés. **Le choix se porte sur un remplissage en rafle de maïs**, qui est un déchet naturel, solution choisie également par la Ville de Nantes, en tenant compte des **critères financiers**, en investissement et en entretien régulier, **environnementaux et de confort de jeu** pour les usagers. Les travaux sont programmés à l'été 2025, pour limiter l'impact pour les usagers. Le budget prévisionnel d'investissement de cette réfection est de 660 000€, et devrait également être l'occasion de changer l'éclairage afin de réaliser des économies d'énergie. ■

Les Amis de la Musique

La Chorale Les Amis de La Musique vous invite au concert solidaire RETINA France « Mille Chœurs pour un Regard » le Dimanche 14 avril 2024 à 15h en l'Église Notre-Dame de La Montagne avec la participation des chorales « Tilly T'y Chante » de Saint-Herblain et « Arc en Sol » de Bouguenais.

Entrée libre. Participation libre. Vente de gâteaux et de boissons sur place. Au profit de l'Association RETINA France pour la Recherche Médicale en Ophtalmologie. ■

Les Amis de La Musique

La salle Aristide Briand ouvre à nouveau ses portes !

Ce lieu emblématique de la commune va accueillir de nouveau les manifestations publiques et privées des Montagnards. Ce réaménagement permettra d'accueillir un maximum de 99 personnes pour des manifestations municipales, associatives, scolaires ou culturelles dès le mois d'avril 2024. Equipée d'une petite cuisine pour permettre de partager des moments conviviaux. Les associations résidentes : Le Pic Ludique : soirées jeux une fois par mois, Oz Energie Zen, Les P'tites Canailles, ASCLM section scrabble, Club Bel Automne (à partir de septembre), les ateliers du Relais petite enfance intercommunal, mais aussi des réunions, des rencontres ponctuelles, des expositions, des auditions de l'école de musique... pour les services municipaux, les associations, mais aussi les particuliers. ■

Cette salle, témoin de l'histoire montagnarde, était autrefois appelée « Maison Gabard ». Elle a été le lieu de rassemblement des danseurs quand le café attenant l'utilisait comme poste de danse. Elle a aussi fait le régal des cinéphiles chaque dimanche au cinéma Le Lux, dont l'écran a été retrouvé pendant les travaux. Ce lieu a aussi accueilli le tout premier Conseil Municipal de la ville en 1877.

La salle Aristide Briand sera aussi disponible pour des cérémonies d'obsèques civiles.

Pour réserver la salle Aristide Briand :
www.ville-lamontagne.fr/louer-une-salle/

Le Conseil communal des enfants mène ses derniers projets et fait son bilan de mandat !



En juin 2022, 18 enfants de CE2-CM1 et CM2 ont été élus. Leur mandat de deux ans touche à sa fin.

Ce groupe a imaginé et réalisé de belles et nombreuses actions :

- Ils ont été présents à chaque commémoration, en lisant un ou deux textes ou poèmes et en chantant la Marseillaise avec la chorale « les amis de la musique »,
- Ils ont organisé une Rue aux enfants 2023 dans la rue de Verdun avec de multiples animations en partenariat avec l'AJI et sa caravane « musicale » pour mettre l'ambiance.
- Ils ont participé aux Festoyennes, notamment en proposant et en organisant le concours de nichoirs.
- Ils ont écrit une chanson de Noël qu'ils sont allés chanter à la maison de retraite « Bon repos ». Cette chanson a été mise en musique et en image par Philippe Crochet, le clip, disponible sur You tube a été très visionné et apprécié.
- Ils ont complété un dossier dans le cadre des projets citoyens. « Naturland » pour des huttes végétales, début d'un espace de jeu pour enfants en matériaux naturels au Grand pré. Pendant les vacances d'hiver, ils ont pu réaliser eux-mêmes 4 huttes, accompagnés par Babeth Ollivier, experte en vannerie grandeur nature et avec la participation des enfants de l'Accueil de loisirs.

Mais ce n'est pas tout, **ils vous donnent rendez-vous pour La Rue aux enfants 2024, dimanche 26 mai de 10h à 17h.** Pour cette nouvelle édition ils

vous invitent à occuper les nouveaux aménagements de la rue du Drouillard. Ils ont choisi de vous faire découvrir : l'escalade ! Si vous souhaitez grimper, en débutant ou expert, une structure de 6m50 avec 6 voix, sera installée dans la rue avec des personnes qualifiées pour assurer votre sécurité.

Il y aura aussi de quoi vous restaurer (Food truck) et d'autres animations ou ateliers pour profiter de la chaussée en toute liberté !



Et pourquoi pas une dernière surprise pour la Fête de la musique, le 23 juin avec une nouvelle chanson ?

- Ce que les jeunes élus retiennent de leur mandat ? L'accueil et l'ambiance générale dans le groupe.
- Leurs meilleurs moments ? Chanter à la maison de retraite, la Rue aux enfants et le projet des huttes.
- Et pour finir, quels messages adressent-ils aux futurs élus ?

« Ne te décourage pas juste parce que tu as la flemme, car tu pourrais rater de bons moments ! »

« Donnez de bonnes idées pour La Montagne »

« Amusez-vous autant que nous, n'ayez pas peur de donner votre avis et profitez, deux ans ça passe vite »



Ces deux années ont été très riches, l'engagement des enfants dans ce conseil demande un réel investissement de leur part, mais aussi de la part de leurs familles que nous remercions pour leur soutien et leurs précieux coups de main pour les événements. ■

Bravo aux enfants et merci à Nathalie Cerf et Sonia Pohardi qui les ont accompagnés.





Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Notre souci permanent de rendre la ville toujours plus solidaire et durable implique que les actions politiques que nous engageons le soient au regard des grands enjeux sociaux, démocratiques et environnementaux de notre époque.

Diminuer nos consommations électriques

La réduction de la consommation énergétique fait bien sûr partie de ces enjeux. Or, celle des bâtiments communaux affiche aujourd'hui une baisse de 44 %, comparée aux consommations de l'année de référence (2016 pour la grande majorité), soit une économie d'environ 1 GWh (1 million de KWh) sur une année. Ceci grâce aux efforts des élus passés et présents, des services techniques, mais aussi de tous les utilisateurs des bâtiments ou salles municipales.

Produire notre électricité

Cela ne nous suffit évidemment pas. La municipalité va engager un programme de travaux qui devrait permettre d'économiser à minima 150 MWh (150 000 KWh) supplémentaires par an. D'autre part, **l'installation de panneaux solaires** en cours et à venir d'ici la fin de l'année 2025 (voir numéro 80 des échos de La Montagne), **permettra d'alimenter pour environ 180 MWh d'électricité « propre » nos bâtiments municipaux** par autoconsommation collective.

Mais quels panneaux allons-nous être en mesure d'installer sur les prochains bâtiments ? Les fabricants européens, dont le Nantais Systovi (notre fournisseur pour la médiathèque et le multi-accueil) et l'Allemand Meyer Burger ne peuvent plus concurrencer les panneaux chinois vendus 3 à 4 fois moins chers. Ils fermeront définitivement leurs portes si l'Union Européenne ne prend pas des mesures d'urgence. **La désindustrialisation est sournoise et affecte tous les secteurs économiques.** ■

Le groupe Donnons du relief à la Montagne



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

Quelques technocrates de Nantes-Métropole ont supposé une baisse des effectifs de nos maternelles publiques, du moins nous dit-on, ils seront entre 150 et 180 enfants en 2028.

L'évolution n'a rien de critique puisque **160 enfants fréquentent nos deux écoles maternelles** aujourd'hui (67 sur J. Du Bellay et 93 sur M. Gouzil). Et il en sera de même en 2025 d'ailleurs.

Mais il n'en fallait pas tant pour que la majorité municipale décide de **fermer immédiatement l'école J. Du Bellay** (sans jamais discuter de cela avec les principaux intéressés, équipe pédagogique et parents d'élèves, mis devant le fait accompli. C'est la « *co-construction participative* » de la mairie).

Et comme les enfants ne disparaissent pas avec la fermeture de cette école, la mairie a choisi de construire de nouvelles classes sur M. Gouzil et d'agrandir. Et comme il n'y a pas suffisamment de place à cet endroit, les **enfants vont devoir vivre dans un espace très contraint et densifié** ; avec ses impacts, cour de récré, attente de son tour à la cantine, sieste sur des lits superposés, etc ...

Et puis comment construire avec la pelleuse et la bétonneuse alors que les enfants doivent faire la sieste à côté ?

La **petite enfance a tout à perdre de ce projet**. Sans parler des finances de notre commune qui n'ont pas à être utilisées de façon dispendieuse (plus de 3 millions d'euros).

Aussi nous nous engageons en mars 2026, si nous sommes en capacité de décider, à **remettre à plat ce sujet et favoriser par tous les moyens le maintien de ces deux écoles**.

N'hésitez pas à nous écrire si, comme nous, **vous trouvez ce choix politique absurde.** ■

esplamontagne@gmail.com



Groupe La Montagne pour Tous

Focus sur l'urbanisme montagnard au dernier conseil, interrogé sur la mise en carence prononcée par le Préfet, qui ôte au maire son droit de préemption, ce dernier ironise sur la décision qui n'est pour lui qu'un acte administratif sans conséquence. Notre groupe dénonce depuis le début, le manque de politique sur les logements sociaux du groupe majoritaire mais aucune avancée. On observe même la vente d'une grande maison sur la commune à des entreprises. Ce changement de destination d'un logement n'a donc pas posé de difficultés à M le Maire. Cette politique entraîne aussi un vieillissement de la population, les jeunes couples avec de jeunes enfants ne peuvent devenir montagnards, en raison du prix de l'immobilier. Plutôt que de tabler sur une diminution du nombre d'élèves sur la commune et d'instaurer la fusion des écoles maternelles, (projet loin de faire l'unanimité parmi la communauté éducative, et qui se contente de répondre aux normes en vigueur, sans conserver le bien-être actuel des enfants notamment pour les espaces de cour et de motricité) n'aurait-il pas été judicieux de réfléchir à un projet de développement de la ville pour tous (par exemple sur la Gaudinière) en y inventant une exemplarité écologiste alliant logements, nature, bien être et accueil de populations jeunes, plutôt qu'un projet cœur de bourg cœur de ville pour 2040, qui de l'aveu de votre groupe ne sera pas tenable car trop coûteux ?

L'écologie est le noyau de vos actions, pourquoi tant de destructions d'arbres et de haies sur le haut du coteau ? Quand mettrez-vous en œuvre la récupération des déchets organiques, la loi l'imposait au 1^{er} janvier 2024 ?

La question écologiste est primordiale, mais la radicalité politique du groupe majoritaire n'est pas partagée par tous, où se trouve la réalité du terrain. Ne nous laissons pas endormir par une vision de l'entre-soi et restons attentif à toutes les modalités de vie. ■

Catherine, Julien et Thierry pour le groupe « La Montagne pour tous »

Au nom de la voie

Le 21 mars 2019, le conseil municipal de La Montagne nomma la voie entre la place Similien Guérin et la rue de Verdun : « Rue Pierre Fréor Père et Fils » (Arrêté municipal du 27/03/2019).



M. Fréor père est né à Lorient dans une famille originaire de St Jean de Boiseau. Il a passé toute sa jeunesse non loin des ateliers de la Marine Nationale à Indret où son père était agent technique et sa mère dirigeait un atelier de couture à St Jean de Boiseau. Il découvrit la photographie très jeune à 13 ans. Il faisait sensation sur la commune en photographiant les membres de sa famille. Après l'école primaire, il entra comme apprenti tourneur-ajusteur aux ateliers d'Indret. En 1917, il fut incorporé dans l'aviation et épousa en 1921 Marie Jaunatre. Ils vinrent habiter La Montagne en 1927 où 4 enfants naquirent (dont le jeune prénommé Pierre qui deviendra lui aussi photographe). Après son travail à l'arsenal, il continuait à faire de la photographie. Mais en 1943, alors qu'il fut licencié par la direction allemande, il installa sa boutique rue d'Indret et

se consacra à sa passion. Esprit curieux, attaché à notre terroir, grand amateur d'archives et d'histoire, Pierre Fréor participa par ailleurs, alors qu'il était en grande amitié avec le peintre Edmond Bertroux, à la création de diverses associations (Amis du Pays de Retz, Sociétés d'histoires, Musée du Pays de Retz, etc.). Il est décédé à La Montagne en 1983, à l'âge de 87 ans.

Mr Fréor Fils (dit « Pierrot ») est né en 1930. Après son retour du service militaire, il rejoignit son père à la boutique. Il développa très vite les activités de ce commerce. Le foyer de Pierre et Nicole transféra leur commerce/laboratoire en 1967 place Similien Guérin. Nombre de montagnards et de gens du Pays de Retz profitèrent des talents de Pierrot (par ailleurs passionné de musique et de voile). Beaucoup regrettèrent la cessation d'activités de leur magasin en 1998. Pierre Fréor est décédé en 2021, à l'âge de 90 ans. ■



Le Comité des Sages

AGENDA (1^{ère} Partie)

AVRIL

SAMEDI 6 AVRIL
Braderie solidaire du
Secours Populaire
9h-16h

SAMEDI 6 AVRIL
Potins numériques -
Studio numérique
10h-12h
Médiathèque

SAMEDI 6 AVRIL
4 saisons etc :
Printemps - Balade au
rythme des saisons
14h
Inscription agenda21@
ville-lamontagne.fr



SAMEDI 6 AVRIL
Spectacle musical
« Esprits de famille »
14h30 et 20h30
Cinéma Le Montagnard,
sur réservation

SAMEDI 6 AVRIL
Le carnaval des écoles
Après-midi
lesecoliersdelamontagne@
outlook.fr

**SAMEDI 6 ET
DIMANCHE 7 AVRIL**
Tournoi de billard
13h30-18h30 et 9h-17h
Salle Georges Brassens,
rue de la Gaudinière

SAMEDI 13 AVRIL
Pièce de théâtre
« L'Envol du Dodo »
20h30
Salle Camille Landreau
Sur réservations

SAMEDI 13 AVRIL
Café parents
10h-12h
Le Chalet
Service.enfance@ville-lamontagne.
fr ou 02 40 65 95 31



SAMEDI 13 AVRIL
Échange de végétaux
13h30-17h
Salle Georges Brassens

DIMANCHE 14 AVRIL
Concert Rétina « Mille
Chœurs pour un regard »
15h
Église Notre Dame de La Montagne

DU 15 AU 27 AVRIL
Festival du jeu « Arcadia »
Médiathèque



MERCREDI 17 AVRIL
Permanence - Mon
Projet Renov Ménages
avec SOLIHA
14h-17h
Salle du Conseil de l'Hôtel de ville
Rendez-vous obligatoire

JEUDI 18 AVRIL
Conseil municipal
20h
Hôtel de ville

SAMEDI 27 AVRIL
Collecte de sang
8h-12h
Salle René Gautier, Place de
l'hérit de Nantes à Bouaye

SAMEDI 27 AVRIL
Potins numériques -
Réalité virtuelle !
10h-12h
Médiathèque

**SAMEDI 27 ET
DIMANCHE 28 AVRIL**
Le festival d'arts de rue
« La Montagne en Vue »
Place de l'Église
<http://lamontagneenvue.fr/>



MAI

SAMEDI 4 MAI

Café parents

10h-12h
Chalet 153 Route de Bouguenais
Service.enfance@ville-lamontagne.fr
ou 02 40 65 95 31



DIMANCHE 5 MAI

VIDE-GRENIERS – Les Montagnards Basket

Journée
Parking Hyper U

MERCREDI 15 MAI

Découverte des ruches de La Montagne

14h
Inscription : agenda21@ville-lamontagne.fr



SAMEDI 18 MAI

Potins numériques – Réalité virtuelle !

10h-12h
Médiathèque

SAMEDI 18 MAI

Baptême de Capoeira et remise de graduations des élèves

Salle Brassens
www.ecb44.fr

SAMEDI 25 MAI

Accueil des nouveaux arrivants

10h
Hôtel de Ville
Sur inscription : Sylvie.duval@ville-lamontagne.fr

LUNDI 27 MAI

Comité Consultatif Éducation, Citoyenneté, Solidarité et Démocratie locale

18h30
Hôtel de ville

MARDI 28 MAI

Comité Consultatif Vie associative, Cultures, Communication et Sports

18h30
Hôtel de ville

JEUDI 30 MAI

Comité Consultatif Cadre de Vie

18h30
Hôtel de ville

JEUDI 30 MAI

Collecte de sang

10h15-13h15 et 15h30-19h30
Piano'cktail, Bouguenais

JUIN

SAMEDI 1^{ER} JUIN

Potins numériques – Création de projets musicaux sur MAO

10h-12h
Médiathèque

MARDI 4 JUIN

Comité Consultatif Ressources et Affaires générales

18h30
Hôtel de ville

SAMEDI 8 JUIN

Braderie solidaire du Secours Populaire

9h-16h
2 rue Jules Verne



SAMEDI 8 JUIN

À la recherche de l'Angélique des estuaires et du Scirpe triquète

10h
Inscription agenda21@ville-lamontagne.fr



SAMEDI 8 JUIN

Café parents

10h-12h
85 B Route de Bouguenais



DIMANCHE 9 JUIN

Élections européennes

Dans votre bureau de vote

MERCREDI 19 JUIN

Mon Projet Renov Ménages avec SOLIHA

14h-17h
Hôtel de ville
Rendez-vous obligatoire (p.14)

JEUDI 20 JUIN

Comité Consultatif Cadre de Vie

18h30
Hôtel de ville

VENDREDI 21 JUIN

Fête de la musique de l'ACAPL

20h
Place du Grand Pré

SAMEDI 22 JUIN

Découverte des oiseaux des villes

20h
Inscription : agenda21@ville-lamontagne.fr



SAMEDI 22 JUIN

Potins numériques – Création d'un projet musical grâce à la MAO

10h-12h
Médiathèque

DIMANCHE 23 JUIN

Fête de la musique

14h-21h
Parc de la mairie/jardin de la médiathèque

LUNDI 24 JUIN

Comité Consultatif Éducation, Citoyenneté, Solidarité et Démocratie locale

18h30
Hôtel de ville

MARDI 25 JUIN

Comité Consultatif Vie associative, Cultures, Communication et Sports

18h30
Hôtel de ville

SAMEDI 29 ET

DIMANCHE 30 JUIN

L'Art derrière la porte

14h-18h et 10h-18h
06 19 91 43 15 ou
lapalettedesarts44620@gmail.com

SAMEDI 29 JUIN

Gala de la section gymnastique des Montagnards

bureaugymlesmontagnards@gmail.com

SAMEDI 29 JUIN

Fêtes des Écoles Jules Verne et Joachim du Bellay

12h-18h
Lesecoliersdelamontagne@outlook.fr

JUILLET

JEUDI 4 JUILLET

Conseil municipal

20h
Hôtel de ville

SAMEDI 6 JUILLET

4 saisons etc : Balade d'été

9h30
Inscription agenda21@ville-lamontagne.fr



Retrouvez toute l'actualité des manifestations sur www.ville-lamontagne.fr

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Nino PAIREL
Hélio BAUDOIN
Liwei TANCRAJ
Inès BACHELIER SANCHEZ
Layana DIJOUX
Albin LEROY
Eléonor DABURON
Iris GEOFFROY
Nelia MEZIANI

ILS SE SONT MARIÉS :

Florian FERRY
et Mama DIEDHIOU
Grégoire HUMEAU
et Julie MAROT

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Marcelle COËTMELLE
née FRIOUX
Michel CRESSSET
Elisabeth ROBIOLLE
née PETIT
Liliane LABALETTE

née SAUTJEAU
Gérard GROLLEAU
Traiano MAZZOBEL
Jean FERRÉ
Simone HELAL
née DURASSIER
Michel AMBLOT
Marielle PINEAU
Alexandre JAN
Jean LELAN